

LIVRET D'ACCUEIL

DES STAGIAIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE



VOS INTERLOCUTEURS

Formation / Pédagogie

Valérie Sarrat – 07 69 02 88 70 – accompagnement@artsvivants11.fr

Administration

Colette Robart – 04 68 11 74 35 – administration@artsvivants11.fr

Ressource / Communication

Benoit Diedrich – 07 83 76 48 32 – info@artsvivants11.fr

Référente Handicap

Catherine Viale – 04 68 25 03 65 – catherine.viale@artsvivants11.fr

Pour toute réclamation ou problème rencontré,
merci d'envoyer un mail à : administration@artsvivants11.fr en précisant vos coordonnées, la formation concernée et l'objet de votre réclamation.

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à l'une de nos formations et nous vous en remercions. Vous trouverez dans ce livret d'accueil quelques informations préalables au bon déroulement de la formation.

❶ Présentation générale d'Arts Vivants 11

Arts Vivants 11 est une association qui a pour mission de contribuer au développement artistique et à la structuration du spectacle vivant, dans une démarche d'aménagement culturel du département de l'Aude.

Créée et subventionnée par le Conseil Départemental de l'Aude et le Ministère de la Culture, elle appartient à la fédération Arts Vivants et Départements, qui est un réseau associant agences départementales et services culturels de départements. Ses actions sont déterminées par ses membres composés d'élus (conseillers départementaux ou maires), de représentants d'administrations (culture, jeunesse et sports, Éducation nationale...) et de représentants du monde du spectacle dans l'Aude.

Elle est :

- Une interface entre les projets culturels et les politiques publiques de la culture
- Un relais des collectivités pour l'élaboration de leurs politiques en faveur des arts vivants
- Un soutien aux acteurs et porteurs de projets du spectacle vivant
- Un observatoire de l'activité artistique dans l'Aude
- Un lieu ressource dans les domaines du spectacle vivant (répertoires, informations juridiques, agenda...)
- Un impulseur et coordinateur d'actions innovantes

Elle propose :

- De la formation
- Du conseil, de l'accompagnement
- Des résidences artistiques
- De la diffusion d'actualités, d'informations et de ressources qualifiées

Plus d'infos sur notre site internet : www.artsvivants11.fr

❷ Arts Vivants 11, Organisme de formation

Généralités

Arts Vivants 11 propose des formations spécialisées dans le secteur de la culture et du spectacle vivant. Elle est enregistrée comme organisme de formation sous le N°76110156611 auprès de la Direccte Occitanie.

Elle n'est pas assujettie à la TVA.

Elle propose des formations autour de thématiques principales : l'administration, la réglementation, la communication, la diffusion, la pédagogie, l'enseignement, la pratique artistique, la technique...

Règlement intérieur

Chaque personne au moment de son inscription a reçu un lien pour prendre connaissance sur le site d'Arts Vivants 11 du règlement intérieur qu'il devra respecter. La participation à la formation vaut acceptation. Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires pour toute la durée de la formation suivie. Tout manquement à ce règlement intérieur, et tout agissement considéré comme fautif par Arts Vivants 11 pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de sanctions allant de l'avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de la formation.

Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales

et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. (cf règlement intérieur)

Mise à jour COVID19 :

Le port d'un masque de protection est obligatoire dans la salle de formation ainsi que dans toutes les parties communes des locaux (couloirs, toilettes...). Les gestes barrière ainsi que les règles de distanciation physique doivent être respectés. Des points de distribution de gel hydroalcoolique sont disposés à l'entrée, dans la salle de formation, les toilettes.

Si les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'assurer une formation dans nos locaux, la formation pourra être basculée en distanciel si le contenu de formation le permet.

Engagement qualité

L'organisme de formation répond aux critères du décret qualité des formations, à savoir :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Évaluation de la qualité de la formation

En fin de formation, nous demandons aux stagiaires de répondre à un questionnaire d'évaluation à chaud. Ce questionnaire permet de connaître le niveau de satisfaction et la qualité de la formation et de son contenu. À la fin de l'année, nous reprendrons contact avec vous par email ou téléphone, pour faire un point sur les apports de la formation dans le cadre de votre travail ou de votre évolution professionnelle et éventuellement vos besoins complémentaires.

En fin de formation vous recevrez :

- une attestation de fin de formation
- la copie de la feuille d'émargement (sur demande).

Le(s) formateur(s)

Ils sont différents pour chaque formation car choisis en fonction de leurs compétences et de leur reconnaissance dans le domaine proposé de la formation.

Assiduité

Toute inscription implique la participation à l'ensemble de la formation. Des fiches d'émargement sont à signer par les stagiaires par demi-journées. Toute absence devra faire l'objet d'un motif et d'un justificatif. Une attestation de présence et de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation. Une copie des fiches d'émargement pourra être adressée sur demande.

Infos pratiques

✓ Horaires

Les journées de formation ont généralement lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour une durée totale de 7 heures en présentiel ou en distanciel.

Le 1^{er} jour, il vous sera demandé d'arriver à 08h30 pour l'accueil et régler si besoin les dernières questions administratives afin que la formation puisse commencer dès 9h00. Une présentation de l'Espace Ressources d'Arts Vivants 11 vous sera proposée si les conditions d'accueil le permettent.

✓ Lieux de formation

Le lieu principal de formation est Arts Vivants 11 -30/32 avenue Franklin Roosevelt – 11000 Carcassonne. Cependant, si les formations devaient se tenir dans un autre lieu spécialement équipé et adapté aux contenus et objectifs ou aux participants à la formation, vous en seriez informés sur la lettre de convocations.

✓ Matériel

En fonction des modules choisis, vous aurez à prévoir d'utiliser votre ordinateur personnel et éventuellement à télécharger une version d'essai de logiciels professionnels.

Dans les locaux d'Arts Vivants 11, vous aurez accès au WIFI gratuit. Les identifiants de connexion seront affichés dans la salle de formation.

✓ Moyens

Les présentations pourront se faire à l'aide d'un ordinateur, d'un grand écran et si nécessaire d'un vidéoprojecteur, en fonction des modules proposés.

Pour les modules liés à la technique, les formations se dérouleront dans un lieu équipé du matériel nécessaire.

✓ Approche pédagogique

- Prise en compte des connaissances de chacun et analyse des problématiques professionnelles, dans la bienveillance et le respect de la parole libre, pour favoriser les échanges.

- Mise en pratique et manipulations opérationnelles des outils.

- Approche par le jeu, selon les thématiques proposées, pour créer une formation plus dynamique, maintenant l'écoute et l'adaptation.

✓ Ressources et supports pédagogiques

Un Espace Ressources est à votre disposition dans les locaux d'Arts Vivants 11 : accès internet, ouvrages et abonnements presse spécialisés, programmes de formation et de saisons culturelles, point écoute des musiques audoises. Présentation numérique de l'Espace Ressources sur notre site internet : <http://www.artsvivants11.fr/spip.php?rubrique720>

Un ensemble de documents et supports pédagogiques en version papier et/ou numérique sera mis à votre disposition au préalable et/ou lors de la formation-: documentation professionnelle (fiches métiers, études, enquêtes, articles de presse spécialisée, textes réglementaires, modèles de contrats...), modèles, bibliographie, exercices ...

✓ Repas

Les repas ne sont pas organisés par Arts vivants 11 et ne sont pas compris dans le prix de la formation. Cependant à quelques dizaines de mètres, vous trouverez boulangeries, épicerie, pizzerias, petite restauration rapide sur place ou à emporter.

✓ Situation d'Arts Vivants 11

- La gare SnCF se trouve à 10/15mn à pied, idem pour le centre-ville
- Les arrêts de bus sont à 5mn à pied
- Un parking gratuit devant nos bureaux
- Attention, seuls les hôtels du centre-ville sont à proximité à pied. Vous pourrez les trouver sur les pages jaunes ou les sites dédiés ou sur le site de l'office de tourisme de Carcassonne : <https://www.tourisme-carcassonne.fr/>. Tous les autres nécessitent un moyen de transport (Voiture, vélo, ...) Pour les bus de l'agglo, vous trouverez tous les renseignements sur <https://rtca.carcassonne-agglo.fr/lignes-horaires/>